

A la logique islamiste, opposons la logique laïque et républicaine

L'interview ci-dessous (1), enregistré à Roubaix, ne dure que 46 secondes. Sa brutale clarté est néanmoins suffisante pour ouvrir les yeux et les oreilles de quiconque a des yeux pour voir et des oreilles pour entendre.

Que dit, en effet, la personne interrogée ? Qu'elle est entièrement d'accord avec la Loi divine.

Même lorsque la Loi divine exige la lapidation ? Oui ! Même lorsqu'Elle commande de couper la main du voleur ? Oui !

Et pourquoi «oui» ? Parce que c'est la Loi divine, et que c'est comme cela que ça doit être, du moins en pays musulman.

Ouf ! Nous voilà rassurés... à la condition toutefois d'oublier que les Droits de l'Homme sont ici radicalement niés (puisqu'ils ne sauraient rivaliser avec les Droits de Dieu), et qu'à Roubaix les musulmans sont «en passe de devenir majoritaires».

D'où la question du journaliste : «Si la France devenait majoritairement musulmane, la Loi divine s'appliquerait ?». Et la personne interrogée de répondre : «Moi, je serais un partisan effectivement de dire que si demain la France devient musulmane, ben effectivement c'est la Charia qui devrait prendre le truc (sic), et alors ?».

Et alors cet homme a raison comme a raison le mathématicien qui suit un raisonnement hypothético-déductif : si A est plus grand que B et si B est plus grand que C, alors A est plus grand que C.

Comment conclure autrement ?

Si Dieu est le Seigneur des mondes, Il a tout créé. S'Il a tout créé, Il a créé aussi La Vérité. Respecter Dieu, c'est donc respecter La Vérité .. Or, Dieu sait tout. Il sait donc très exactement ce qu'Il fait lorsqu'Il nous demande d'agir

selon sa Loi. En conséquence, nous devons obéir à la Loi divine, car Dieu ne saurait ni se tromper ni nous tromper.

D'où la joie de ce musulman roubaisien parvenu au terme de sa «démonstration» : si la Charia est la seule loi applicable en pays musulman, et si la France devient musulmane, alors la Charia devra s'appliquer en France !

Comment conclure autrement ?

C'est pourtant ce que semble ne pas avoir compris le journaliste, dont la peur toute soudaine n'aurait jamais dû naître de ce qui ne pouvait aller que de soi. A-t-il peur des mathématiques celui qui sait entrer dans leurs déductions ?

S'il avait épousé la logique de son interlocuteur, notre journaliste n'aurait non seulement pas eu peur d'une conclusion islamisant la France entière, mais encore n'aurait pas attendu d'être dans une France de la Charia pour avoir peur : il aurait opposé à la peur de la Charia le contraire de la Charia, et ce contraire, c'est la France !

En France, il n'y a pas de Loi divine : il n'y a que des lois humaines ! Tel est le fondement de notre république laïque. Le religieux y a sa place, certes, puisque Dieu existe pour le croyant, mais cette place est in petto ou dans des édifices ad hoc, sans quoi le religieux est hors-la-loi.

Partant, toutes les demandes confessionnelles de nature dérogatoire sont hors-la-loi, comme sont hors-la-loi les «accommodements raisonnables» qui en découlent. Hors-la-loi donc le voile, la burqa, le halal, la polygamie, la non-mixité, l'infériorisation de la femme, les crimes d'honneur, les mariages forcés, les prières dans l'espace public, la finance islamique... et j'en passe ! L'islamisation de notre pays est tout entière hors-la-loi !

Oublions cette vidéo (1), oublions l'appel djihadiste de Limoges (2), oublions nos deux journalistes détenus en Afghanistan, oublions nos cinq ressortissants enlevés au Niger, oublions les menaces d'attentats terroristes sur notre sol, oublions ces incessantes évidences... et la guerre qui s'annonce ne nous oubliera pas !

Maurice Vidal

(1)

[http://www.fdesouche.com/138595-limoges-des-%C2%AB-musulmans-r-
evoltes-%C2%BB-de-sirat-alizza-manifestent-violemment](http://www.fdesouche.com/138595-limoges-des-%C2%AB-musulmans-r-
evoltes-%C2%BB-de-sirat-alizza-manifestent-violemment)

(2) <http://videos.nordeclair.fr/musicvideo.php?vid=99483b0c0>